

pas inutile de nous pénétrer de cette vérité que les messes célébrées pour nous, nous sont plus salutaires pendant la vie qu'après la mort.

« De notre propre autorité, nous n'oserions jamais énoncer une pareille proposition, mais nous invoquons la doctrine de saint Ambroise : le saint docteur nous assure qu'une messe entendue par une personne pendant sa vie vaut mieux pour elle que beaucoup d'autres après sa mort.

« C'est pour avoir entendu prêcher cette doctrine, que nous avons vu des personnes pieuses faire célébrer, tout de suite, des messes avec des honoraires dont elles avaient fait une réserve pour des messes à acquitter après leur mort. Si nous sommes en état de grâce, nous nous ménageons ainsi une augmentation de gloire dans le ciel. Et puis, ces messes nous accompagneront devant le Souverain Juge, et si elles ne nous préservent pas entièrement du purgatoire, elles nous empêcheront d'y tomber aussi profondément.

Puis l'aumône, moyennant laquelle vous faites offrir le saint sacrifice, est un titre nouveau à la générosité du Seigneur. Vous vous privez de votre argent, vous prenez sur vos plaisirs ou sur vos besoins, tandis qu'une fois mort vous ne gênez que vos héritiers. Alors Dieu ne vous en saura gré que dans une mesure restreinte.

« Enfin, remarquons que le temps de la vie présente est celui de la miséricorde, tandis que le temps de la vie future est celui de la justice.

« Et concluons de là qu'une seule messe, entendue ou célébrée pour nous sur la terre, doit être plus efficace que plusieurs entendues par nos frères pour le salut de notre âme.

« Non, nous ne croirons jamais qu'ils marchent à la damnation ceux qui font offrir souvent pour eux le saint sacrifice de la messe, qui est le plus agréable de tous les holocaustes.

« Par là, nous avons procuré à Dieu un honneur immense ; nous lui avons rendu un culte digne de Lui ; nous avons effacé une grande partie des peines méritées par nos péchés. Voilà un fondement solide de confiance pour nous envers la justice divine. Nous nous endormirons sans crainte, et nous n'appréhenderons plus de comparaître devant le tribunal du Dieu de miséricorde.